

GROUPEMENT DE BASKET-BALL AMATEUR

PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 MAI 2019

Présents : MM. J.P. Simon, J. Goessens (R.S.N.B.), M. Le Jeune, Deprez et G. Carmeliet
(procuration RPC ANDERLECHT)

MM. A. Thirion (ASUB TENNIS et ASUB A.S.), Tran (BABABRU), M. Luyckx (BNB.NBB.), G. Hoeylaerts (BNPP FORTIS), Michael Gaublomme (EUROCLEAR), T. Drogart (FAB FIVE), R. Lukasevicius (GREEN WHITE), A. Bromey (ROYAL 1865).

MM. J.M. Dubois (convocateur arbitres), F. Kouemou et P. Julien (nouveaux arbitres invités).

Excusés : MM. Roman et Dascotte.

M. J.P. Simon, vice-président du C.E. ouvre la séance à 20h15.

1°) Vérification des pouvoirs des délégués

Tous les clubs inscrits dans le championnat du Groupement sont valablement représentés.

2°) Approbation du P.V. de l'A.G.O. du 10 septembre 2018

Le P.V. cité sous rubrique est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3°) Rapport d'activité du secrétaire du C.E. sur la saison 2018/2019

M. Carmeliet fait le compte-rendu suivant sur le déroulement de la saison écoulée.

Je vais commencer par rappeler la démission de notre président René Roman qui ne prolongera pas son mandat au-delà de cette saison 2018/2019. Le comité le remercie pour tout le travail accompli à la tête du Groupement pendant près de 10 ans et regrette que son départ ne se soit pas fait dans de meilleures conditions. Un nouveau président sera désigné par les membres du C.E. lors de leur prochaine réunion (entre-les membres actuels du comité vu qu'il n'y a pas eu de candidature extérieure).

En ce qui concerne le championnat, la saison s'est à nouveau terminée avec énormément de matchs remis et aussi avec un nombre impressionnant de forfaits, 15 en premières et 3 en réserves, plus encore un très malheureux forfait en finale de la coupe Léon Jamar. Faut-il s'en inquiéter ou est-ce normal pour un championnat comme le nôtre composé de joueurs amateurs dont la jeunesse n'est en général pas vraiment l'atout principal et dont une bonne partie joue également régulièrement dans un autre championnat ? Si on devait obliger ces joueurs à choisir, je crains que le Groupement n'en sortirait pas vainqueur. Personnellement je ne vois

pas de solution pour y remédier. Peut-être que mon successeur sortira une formule miracle de son chapeau mais en attendant, toutes les suggestions sont les bienvenues.

L'équipe du Green White est la preuve que la régularité est un atout. Ils comptent le moins de membres inscrits (seulement 12) de toutes les équipes de notre championnat mais je pense qu'à de rares exceptions près, ils ont à chaque match pu compter sur la présence de 9 à 10 de leurs joueurs. Et comme en plus ils sont tous très bons.....

On a d'ailleurs pu constater la valeur de cette équipe lors de la magnifique finale de la Coupe du G.B.B.A. à laquelle nous avons pu assister samedi dernier entre le GREEN WHITE et le FAB FIVE. Les Lituaniens l'ont emporté mais ils ont vraiment dû batailler jusqu'à la quarantième minute de la rencontre pour venir à bout du FAB FIVE qui a pratiquement fait jeu égal avec eux. Félicitations aux deux équipes qui nous ont montré un tout beau spectacle ainsi qu'aux deux arbitres (MM. Pieterhons et Van Cortenberg) qui ont parfaitement dirigé cette rencontre, très fair-play mais où personne ne faisait de cadeaux.

Néanmoins, avec deux défaites en championnat, on a pu constater que le GREEN WHITE n'était pas invincible et vu la valeur actuelle du FAB FIVE, de la BANQUE NATIONALE et de la BNPP FORTIS lorsque ces équipes sont au complet, on peut déjà se rendre compte que le prochain titre de champion de notre Groupement sera très disputé.

4°) Rapport d'activité du secrétaire de la C.A.D. sur la saison 2018/2019

M. J.P. Simon, secrétaire de la C.A.D. signale qu'il n'y a qu'une seule exclusion cette saison et que le cas s'est réglé à l'amiable sur proposition du président de la C.A.D, M. Jacques Wilmus.

5°) Résultats des championnats et des coupe de la saison 2018/2019

Champion équipes premières : **GREEN WHITE**

Champion équipes réserves : **ASUB A.S.**

Vainqueur coupe du G.B.B.A. : **GREEN WHITE**

Vainqueur Coupe C.E. : **BNB.NBB.**

Vainqueur Coupe Léon Jamar : **ASUB A.S.**

Le vice-président félicite toutes ces équipes et remet les coupes aux équipes championnes.

Pour information, voici les résultats des Finales des Coupes disputées le 11 mai dernier

Coupe du G.B.B.A.: GREEN WHITE / FAB FIVE : 66 - 57

Coupe C.E.: BNB.NBB. / R.P.C. ANDERLECHT : 74 - 50

Coupe Léon Jamar : BABABRU / ASUB A.S. : 0 - 20

6° - 7 - 8°) Votes pour les réélections de MM. SIMON, LE JEUNE et CARMELIET au terme de leur mandat de 2 ans

MM. Simon, Le Jeune et Carmeliet sont réélus, au vote secret, en tant que membre du C.E.

pour une durée de deux ans.

9°) Vote pour la nomination de M. Yves Vanden Bergh en tant que membre du comité, pour un mandat de deux ans

M. Yves Vanden Bergh est élu, au vote secret, en tant que membre du comité. Pour rappel, Yves Vanden Bergh s'est proposé pour succéder à Ghislain Carmeliet en tant que secrétaire du G.B.B.A. lorsque celui-ci cessera ses activités au terme de la saison 2019/2020.

10°) Admission et démission de clubs

L'équipe d'EUROCLEAR n'est pas encore certaine d'être en mesure de continuer à jouer dans notre Groupement la saison prochaine. Le comité espère recevoir une réponse rapide de la part de cette équipe et au plus tard avant la fin du mois de juin.

La BNPP FORTIS n'est pas encore certaine à 100 % non plus (situation de certains joueurs) mais leur secrétaire est néanmoins assez optimiste.

Le secrétaire du RPC ANDERLECHT a signalé qu'il y avait 90 % de chance qu'ils inscrivent une équipe de premières la saison prochaine et qu'il est possible que leurs matchs à domicile aient lieu le vendredi soit (à 20h30) au lieu du dimanche matin. S'il est confirmé qu'ils inscrivent une équipe, ils essaieront probablement aussi d'organiser la Journée des Finales des Coupes de la saison prochaine. Ils ne sauront signaler que plus tard s'ils inscrivent également une équipe de réserves mais si c'est le cas, ce sera comme cette saison, sans match à domicile et hors championnat.

Pour toutes les autres équipes de la saison dernière, il ne devrait pas y avoir de problème.

En ce qui concerne des possibles nouveaux arrivants, plusieurs clubs se sont renseignés sur les conditions de participation au championnat du G.B.B.A. (Ecole Européenne XL, F.B.I., FRESH AIR BASKETBALL et KPMG) mais cela n'a jusqu'ici pas apporté grand-chose de concret. Les responsables de ces équipes ont été invités à la réunion d'aujourd'hui mais seul, en la personne d'Yves Vanden Bergh, le FRESH AIR est présent.

Yves nous signale que le FRESH AIR BASKETBALL n'a pas la possibilité d'inscrire une équipe pour la saison 2019/2020 mais que ce n'est probablement que partie remise pour la saison suivante.

11 °) Choix de la formule des coupes pour la saison 2019/2020

Lorsque le nombre d'équipes participantes à notre prochain championnat sera connu officiellement, le secrétaire du Groupement verra, en établissant le calendrier, le nombre de journées qui pourront être consacrées aux matchs de coupe. Des propositions seront alors faites aux clubs.

Le principe d'une journée entière consacrée à 2 tours de coupe a de toute façon peu de chance d'être retenu.

Comme la saison dernière, la BNPP FORTIS préfère ne pas disputer de match de coupe la saison prochaine. Comme il n'est stipulé nulle part dans nos statuts et R.O.I. qu'il est obligatoire d'y participer, leur requête est acceptée et ne donnera lieu à aucune amende.

12°) Autorisation donnée pour une saison à EUROCLEAR d'aligner une fille lors de ses matchs. Prolongation ? Modification ? Annulation ?

L'autorisation d'aligner une fille ou plusieurs filles est reconduite sans problème.

13°) Nomination de deux vérificateurs aux comptes pour la saison 2018-2019

MM. Hoeylaerts, Luyckx se portent candidats et M. Gaublomme se propose comme réserve en cas de désistement de l'un des deux vérificateurs prévus.

14°) Divers

-Les clubs jouant leurs matchs à domicile le vendredi soir et dont l'heure de début de match est prévue à 20h00 sont priés de se renseigner auprès de leurs joueurs, et aussi de voir en fonction des possibilités d'occupations de leur salle, s'il ne leur est pas possible de faire débiter leurs matchs à 20h30, ce qui devrait normalement permettre aux arbitres et aux joueurs, d'arriver plus confortablement à la salle. **Attention, ceci n'est pas du tout une obligation.**

-La question de la tenue ou non des « 24 secondes » lors d'un match est évoquée. Bien que la plupart des personnes présentes soient en faveur de cette mesure, vu le nombre d'équipes n'ayant pas de délégué ou en ayant un au maximum, celle-ci n'est pas encore envisageable dans notre Groupement.

Même le principe de laisser l'arbitre juger du temps restant avant un tir au panier et le signalant à haute voix n'est pas jugé applicable chez nous.

-Malgré certaines réticences, le week-end choisi pour la première journée du championnat 2019/2020 est celui des **06/07 et 08 septembre 2019.**

Lorsque la proposition de calendrier sera envoyée aux clubs (fin juillet/début août probablement), ceux-ci auront la possibilité de demander, sans frais, la remise des matchs dont la date ne leur convient pas.

-La date de l'A.G.O. de début de saison est fixée au lundi 09 septembre 2019, à 20h00 au club house du R.S.N.B./1865.

Attention, il avait initialement été question d'organiser celle-ci le mardi 10 septembre mais vu le bruit de fond dérangeant créé hier par les autres clients du club house, il est préférable d'organiser les futures assemblées générales le lundi, jour de la semaine où la buvette est moins fréquentée.

15°) Prochaine réunion

-La prochaine réunion du C.E. est fixée au mardi 03 septembre 2019 au club-house du R.S.N.B. /1865.

La séance est clôturée à 21h15.

Le secrétaire,

G. Carmeliet.